



BRETAGNE[®]

PERSPECTIVES 2019

**BILAN
& 2019**
PERSPECTIVES 2020

UNE ANNÉE D'
actions

AVEC NAUTISME EN BRETAGNE



www.nautisembretagne.bzh



SOMMAIRE

04

ÉDITO
Jean Kerhoas,
Président

08

LES CHIFFRES CLÉS
du tourisme nautique et
de bord de mer

09

**À QUOI
SERVONS-NOUS ?**
#Nautisme en Bretagne

14

INNOVER
#Développement
de la filière nautique

20

CONSOLIDER
#La filière nautique comme
vitrine de l'excellence

28

**OBSERVER
ANALYSER ET
INFLUENCER**
#Mieux répondre
aux enjeux de la
filiale nautique

34

**PERSPECTIVES
& AMBITIONS
2020**
#Objectifs
pour Nautisme en
Bretagne

35

ADHÉSION
#Participer à une
dynamique collective

Cela fait maintenant quelques décennies que, pour les assemblées générales de fédérations départementales, régionales ou nationales du nautisme j'écris des rapports moraux. Ces rapports obligatoires dans le cadre de nos AG statutaires sont, à chaque fois, l'occasion de faire avec l'ensemble des membres le bilan de l'année écoulée et de lancer les projets et les perspectives pour l'année à venir.

Au travers de ces rapports, il a fallu essayer d'analyser objectivement nos forces et nos faiblesses. La constante, dans un secteur d'activité émergent comme le nôtre a été de pouvoir se féliciter chaque année de notre développement continu, de la diversification de nos activités et de nos clientèles. Il conviendra aussi de souligner de notre volonté commune de vouloir continuer à promouvoir une organisation, un mode de fonctionnement, des objectifs sociaux (par la pratique des sports nautiques pour tous) économiques (avec la création d'emplois pérennes sur le territoire breton) et environnementaux, en faisant mieux connaître notre environnement pour mieux le protéger.

Si en 2019, objet de ce rapport moral, comme vous le lirez ci-après, tout cela a bien fonctionné, depuis maintenant quelques semaines un virus dont découle une pandémie mondiale va mettre un coup de frein brutal à ce développement continu de plusieurs décennies et nous obliger à repenser notre organisation, nos prestations, nos fonctionnements, j'y reviendrai en dernière partie de ce rapport.

Mais passage obligé, parce que statutaire, faisons d'abord le point sur le monde d'avant, l'année 2019 de Nautisme en Bretagne !

Réunis en janvier dernier, le conseil d'administration de Nautisme en Bretagne faisait les constats suivants :

« Après une année 2018 difficile liée à des réductions budgétaires, notre association aura vécu en 2019 un certain nombre d'avancées confirmant d'un côté la reconnaissance par les institutions de notre confédération et de l'autre la pertinence des actions engagées pour soutenir tous nos membres dans leur volonté de développement de leurs activités.

Cela s'est traduit en particulier par une forte mobilisation autour des travaux des commissions créées en 2018 avec :

- Une « Commission emploi formation » qui, s'appuyant sur la reconnaissance par le COSMOS de Nautisme en Bretagne en tant que structure représentative des employeurs, s'attache prioritairement à proposer aux organismes du secteur des sports et activités nautiques de Bretagne une amélioration des conditions de travail des salariés de façon à rendre le métier plus attractif et de limiter ainsi les difficultés de recrutement que connaissent nombre de nos structures adhérentes.

- La commission « Centre de classe de mer et centres nautiques avec hébergement » qui, en première action et dans le cadre d'un ambitieux plan de développement étalé sur 3 années, a décidé de créer un réseau breton de centre permettant de répondre à la volonté de la Région de doubler le nombre de classes de Mer à l'horizon 2022 (aujourd'hui 22 prestataires représentant 36 établissements et près de 3000 lits) et d'engager sur la base de contributions financières mutualisées de fortes actions de promotion et de

commercialisation autour d'une charte commune de qualité. Ces actions débouchent aujourd'hui sur la signature de nouveaux marchés avec des classes ou municipalités d'Alsace de Mayenne ou de Sarthe. Cette démarche, pouvant de plus maintenant, s'appuyer sur la création par le conseil régional, sur la base de nos propositions, d'une ligne budgétaire de financement à près de 100 % du transport des classes bretonnes vers un centre de classe de mer breton.

- La commission « Nautisme scolaire, pour une démarche qualité totale » dont les travaux débouchent entre autres, sur une journée thématique organisée conjointement par Nautisme en Bretagne, le rectorat et les inspections académiques.

- La commission « Nautic Lab » qui a finalisé, sur la base d'études menées avec le soutien du comité régional du tourisme et de la région Bretagne, des propositions de nouvelles offres de prestations afin de mieux capter les 15/18 ans qui ont majoritairement déserté nos centres nautiques. Cette commission ayant décidé pour 2020 de travailler sur les attentes des adultes dont, mise à part dans les points de location l'on ne peut que constater qu'ils sont aujourd'hui peu présents dans nos réseaux.

Au travers de ces quatre commissions, c'est plus de 100 acteurs du nautisme breton qui auront travaillé en 2019 à poser les bases de nouvelles perspectives de développement pour notre secteur d'activité.

En parallèle avec ses travaux, 2019 aura vu aussi Nautisme en Bretagne renforcer sensiblement la représentation de notre secteur d'activité dans nombre d'instances régionale, inter-régionale et nationale :

- **Le Conseil Maritime de Façade**

Nautisme en Bretagne est intégré dans le collège des activités professionnelles et des entreprises du nouveau Conseil Maritime de la Façade Nord Atlantique Manche Ouest. Nous y avons été élus à la commission permanente, organe opérationnel du Conseil et qui a pour mission de proposer un plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie de planification des espaces maritimes. Nous aurons à cœur au sein de cette commission permanente de défendre les intérêts de notre secteur d'activités, afin que nous puissions continuer à les développer dans le souci partagé par tous de respecter et protéger notre environnement.

- **Le Conseil Culturel de Bretagne**

Nautisme en Bretagne vient aussi d'être nommé au conseil culturel de Bretagne, instance où nous pourrons représenter et défendre la culture et notre patrimoine maritime, mais aussi proposer des actions concrètes afin de mieux acculturer les Bretons au monde maritime.

- **La Confédération du Nautisme de la Plaisance et le comité nautisme et plaisance**

Pour mémoire, la confédération fédère au plan national l'ensemble des acteurs de la filière nautique en 4 collèges : industrie, ports de plaisance, fédérations sportives et organismes assimilés (dont NEB) et les fédérations d'usagers. Le comité nautisme et plaisance, quant à lui créé à la demande de la CNP et coprésidé par le secrétariat général à la Mer, a pour objet de proposer des actions (en particulier d'ordres règlementaires ou législatifs) en faveur du nautisme et de la plaisance au conseil interministériel de la mer présidé par le premier ministre.

Dans ce cadre nous œuvrons, en tant que président d'un des groupes de travail dont l'objectif est : « Développer les sports nautiques de plaisance et de bord de mer » à faire avancer deux dossiers majeurs : la formation des jeunes Français au monde maritime suite à la lettre du ministre de l'éducation nationale, dont vous avez certainement eu connaissance, et qui souhaite renforcer le maritime dans les programmes scolaires en particulier au travers du développement des classes de Mer et des activités nautiques. En parallèle nous construisons des propositions, en lien avec les ministères et fédérations concernées pour faire évoluer l'offre de formation professionnelle dont nous ne pouvons que constater l'actuel décalage avec les réels besoins de la profession.



Autre point remarquable en 2019, les demandes de plus en plus nombreuses de collaboration et de soutien des EPCI du littoral breton qui souhaitent prendre ou ont déjà pris tout ou partie de la compétence nautisme. L'expertise de Nautisme en Bretagne est recherchée par ses nouveaux acteurs qui ont pris conscience de l'importance du nautisme pour leur territoire aussi bien en matière de renforcement du lien social que de développement économique. C'est aujourd'hui 20 EPCI avec lesquels NEB travaille au quotidien.

Enfin, à la suite d'une démarche que nous avons menée auprès du Président du Conseil Régional, Loïg Chesnais-Girard, a été créée au sein de la région une direction du nautisme chargée de coordonner les actions des différentes directions qui, chacune dans leur domaine de compétence, œuvrent pour notre secteur d'activités. Pour mener à bien cette mission cette nouvelle direction souhaite s'appuyer sur le savoir-faire et les compétences de NEB, ce qui a amené pour 2020 à un renforcement du soutien du conseil régional à notre association.

Pour clore ce tour d'horizon, il me faut aussi souligner la bonne santé de notre centre de formation professionnelle qui vient d'obtenir la reconnaissance de « centre de formation et d'apprentissage » et a vu renouveler, pour une période de 4 ans, les conventions de cofinancement de ses formations ATAN et BPJEPS dans le cadre du dispositif « Qualif Emploi » du Conseil régional.

Il faut aussi relever les nombreuses collaborations de notre centre de formations avec les fédérations de Canoë Kayak, d'aviron, de char à voile, de surf, de voile...

Nautisme en Bretagne formations, par le nombre de personnes formées et diplômées, dans le domaine de l'encadrement des sports nautiques est ainsi aujourd'hui le premier centre de formation aux métiers du Nautisme en France.

Comme vous le voyez les avancées sont réelles. Elles sont bien sûr directement liées au travail de toutes les

composantes de nautisme en Bretagne (professionnels, élus et acteurs de terrain) mais aussi et peut-être avant tout à l'unité dans le temps de notre mouvement nautique breton, unité qui donne sa légitimité à nos actions et permet de soutenir efficacement le développement de chacune de nos structures adhérentes et d'en défendre les intérêts !

En synthèse, une très belle année 2019 pour le nautisme Breton et pour Nautisme en Bretagne, mais tout cela c'était Le Monde d'avant la Covid 19 !

Cette pandémie mondiale touche très directement notre secteur d'activité : arrêt immédiat de tout le fonctionnement de printemps, annulation des activités nautiques scolaires et des séjours de classe de mer, énorme incertitude pour la saison à venir et bien sûr, conséquence sociale immédiate, l'obligation de mettre au chômage partiel la majorité de nos professionnels.

Dans cette situation de crise inédite, exceptionnelle, comme vous l'avez constaté NEB s'est totalement mobilisé pour vous tenir informés au mieux des mesures prises par l'État et les collectivités pour soutenir l'économie bretonne et dont vos structures peuvent bénéficier.

D'autres parts nous sommes en contact permanent avec le Conseil Régional, le comité régional du tourisme, le CESER de Bretagne, les institutions en général pour les informer de la situation de notre secteur d'activités et leur faire des propositions adaptées de soutien, mais aussi proposer des actions qui pourraient être engagées pour faciliter la sortie de crise quand elle se présentera.

De son côté NEB formations, en étroite collaboration avec les autres organismes de formation breton, s'est mobilisé pour adapter, quand c'est possible, ses formations à ce contexte et obtenir de l'administration les aménagements nécessaires pour que nous disposions cet été de l'encadrement diplômé indispensable à votre fonctionnement.

Dans cette période de forte incertitude, d'angoisse pour notre santé et celle de nos proches mais aussi de survie économique de nos structures au travers de notre lettre hebdomadaire nous essayons de vous apporter du réconfort des pistes de réflexions, des propositions d'actions.

Au moment où je finalise ce rapport, le 1er ministre vient de présenter les premières mesures de déconfinement applicable au 11 mai. A ce stade, pour ce qui concerne nos fonctionnements avec les scolaires, comme pour la saison estivale nous sommes encore dans une grande incertitude : comment va s'organiser l'accès à la mer pour les plaisanciers, pourra t'on accueillir des scolaires au printemps, dans quelles conditions se fera la réouverture des bases nautiques, quelles clientèles touristiques.....de nos activités

Aujourd'hui nous ne pouvons les uns les autres que réagir au coup par coup, essayer de nous adapter au mieux en fonction des informations, des éléments dont nous disposons et qui évoluent de jour en jour, avec le souci permanent de préserver la santé de nos clientèles et bien sûr du personnel de notre structure.

Demain, une fois la crise passée, parce qu'elle passera, il sera temps alors de réfléchir, travailler ensemble aux évolutions qu'au regard de cette pandémie mondiale et de ses conséquences sociales, économiques, environnementales nous souhaitons donner à notre secteur d'activité, à nos organisations, à notre modèle.

Dans la pratique des sports nautiques, nous sommes habitués à nous confronter aux éléments naturels, à savoir faire face quand il le faut au vent, à la mer qui se lève, à la rivière en crue, à réduire quand c'est

nécessaire la voile, à reporter la sortie quand les conditions ne sont plus praticables en toute sécurité. Face au défi mondial auquel nous confronte cette pandémie, à notre niveau, toutes ces qualités nous seront bien utiles pour, après certainement une longue période de difficultés, savoir rebondir et de nouveau voir sur nos mers, nos plans d'eau, nos rivières des gens heureux parce qu'ils pratiquent les sports nautiques.

Dans ce contexte soyez assurés que nautisme en Bretagne dans toutes ses composantes sera non seulement à vos côtés mais mettra tout en œuvre pour assurer et renforcer son rôle et sa capacité à faire émerger collectivement les bonnes réponses à la hauteur du défi auquel nous sommes confrontés !

Jean KERHOAS

Président de Nautisme en Bretagne

08 LES CHIFFRES CLÉS

↑ 764 prestataires

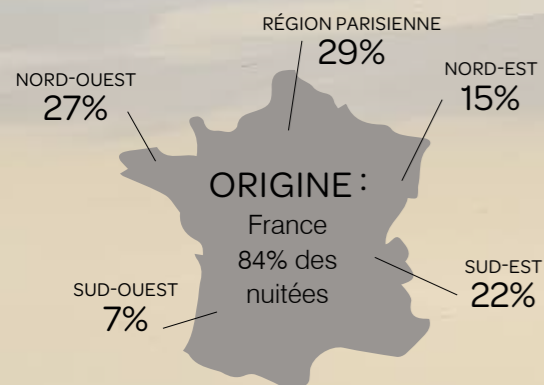
2000 offres nautiques

€ 137M€ / CA

1,15 million de clients en 2019
+30% EN 10 ANS

3680 contrats de travail (1985 ETP)

Enquête tourisme 2016 **Reflét** BRETAGNE
QUI SONT LES TOURISTES qui pratiquent une activité nautique durant leur séjour en Bretagne ?



FIDÉLITÉ À LA BRETAGNE :

PRIMO-ARRIVANT 30%
RÉGULIER 34%
ADEPTE 41%

65% SONT DES FAMILLES ET 25% DES COUPLES

ÉTRANGERS : 16% DES NUITÉES

dont 44% du Royaume-Uni
13% d'Allemagne
13% de Belgique

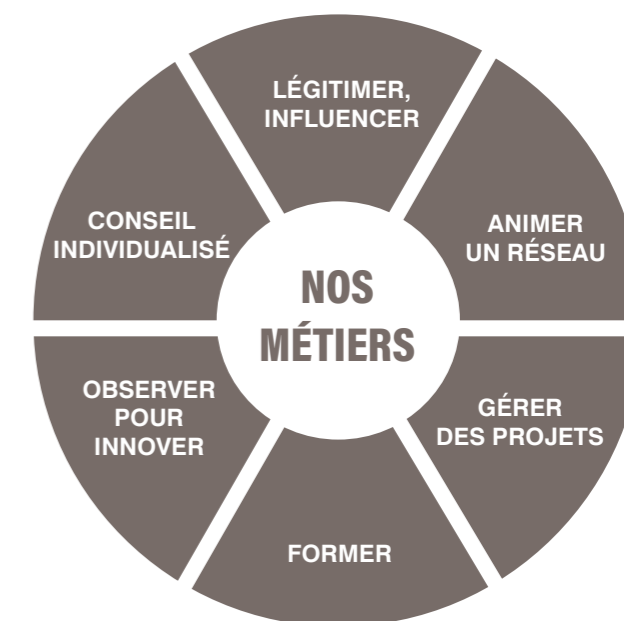
AGE : 30% 53% 17%
REVENU DU FOYER : 3 750€ NET MENSUEL

09 À QUOI SERVONS-NOUS ?

Nautisme en Bretagne représente plus de **750 structures nautiques**

Depuis 1995, Nautisme en Bretagne œuvre, aux côtés du Conseil Régional de Bretagne, pour le développement et la promotion des sports et activités nautiques et de bord de mer sur le littoral, les canaux et les plans d'eau intérieurs.

Représentante de la branche professionnelle du « **Tourisme nautique et de bord de mer** », l'association conseille et accompagne 764 prestataires nautiques bretons dans leurs démarches de développement et de promotion. Force d'innovation et de proposition, elle participe à la conception, à la réalisation et à la mise en place de nouveaux produits destinés à augmenter l'attractivité du secteur. Nautisme en Bretagne, est dirigée par un Conseil d'Administration (voir page 11) composé de professionnels du secteur et de représentants des différentes ligues et fédérations sportives nautiques. Sur le terrain se déploie un plan d'actions en phase avec les attentes des prestataires. En fonction des sujets et des besoins, Nautisme en Bretagne s'entoure de prestataires extérieurs réactifs afin de mener à bien ces actions.



À TRAVERS 3 MISSIONS FORTES

- > **INNOVER**
- > **CONSOLIDER**
- > **OBSERVER, ANALYSER & INFLUENCER**

Notre Offre de services

NOUS AVONS CRÉÉ UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE.

Selon le profil de votre structure, votre équipe, vos moyens financiers, Nautisme en Bretagne vous aide à conceptualiser vos idées, à définir un cap, à atteindre vos objectifs et à réaliser votre projet.

01

PRISE EN MAIN

Nous accompagnons les porteurs de projets et les créateurs d'activités dans la concrétisation de leurs idées.

02

ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES

Nous accompagnons les membres de votre équipe, de manière individuelle ou sur des formations collectives à acquérir de nouvelles compétences.

03

ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCE

Nous accompagnons les porteurs de projets et les créateurs d'activités dans la concrétisation de leurs idées.

04

CONSEIL

Nous répondons à toutes les questions que vous pouvez vous poser dans le cadre de votre développement.



NAUTISME EN BRETAGNE

2020

BUREAU



Président: **Jean KERHOAS**

Vice-présidents: **Alain GOURMELEN**

Alain TREUSSIÉ

Jean-Paul PITON

Xavier DRUHEN

Secrétaire général: **Pierre LE BOUCHER**

Trésorier: **Laurent BOYER**

MEMBRES DES DIFFÉRENTS COLLÈGES

• COLLÈGE 1:

ORGANISMES RÉGIONAUX DE SPORTS ET D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

Soizic PERROT (Ligue Bretagne des Sociétés d'Aviron); **Jean-Paul PITON** (Comité Régional Bretagne de Canoë kayak); **Jean-Marie BECHU** (Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime); **Jean-Charles BRIFFAULT** (Ligue Bretagne de Char à Voile); **Stéphane IBARBOURE** (Ligue Bretagne de Surf); **Bruno LE BRETON** (Ligue Bretagne de Voile); **François COLLIN** (Ligue Bretagne de Vol Libre); **Alain BAERT** (Ligue Bretagne de sauvetage et de secourisme); **Corentin ROUSSEAU** (Comité Régional de Longe Côte).

• COLLÈGE 2:

MEMBRES DÉPARTEMENTAUX

Xavier DRUHEN (Finistère 360°); **Patrick BERNARD** (Nautisme en Ile et Vilaine); **Gérard BLÉGEAN** (Conseil Départemental des Côtes d'Armor).

• COLLÈGE 3:

MEMBRES ACTIFS

Alain TREUSSIÉ (Centre nautique Fouesnant Cornouaille); **Yvon MACÉ** (Centre nautique Crozon Morgat); **Arnaud FAUTRAT** (Centre nautique Saint-Cast); **Hervé NIVET** (Centre nautique de Port-Blanc); **Jean-Marc BLANCHO** (Club nautique du Rohu); **Sébastien FABLET** (47°Nautik); **Emmanuel LE-FEUVRE** (Sellor Nautisme); **Matthieu TRÉGUIER** (Rêves de Mer); **Laurent BOYER** (Cap Trébeurden).

• COLLÈGE 4:

MEMBRES QUALIFIÉS

Alain GOURMELEN; **Ginette JOSSE**; **Jean KERHOAS**; **Pierre LE BOUCHER**; **Michel KERHOAS**.

NEB DÉVELOPPEMENT



Directeur

Philippe RODET



Cheffe de projets

Anne-Kristell JOUAN

NEB FORMATIONS



Directeur

Olivier HACHAIR



Coordinateur de formations

Yann LARDIC



Coordinatrice de formations

Céline LOZINGUEZ



Administration et comptabilité

Maryse BOLZER

REPRÉSENTATION BRANCHE PROFESSIONNELLE

Collaboration avec les syndicats COSMOS, SPEN/UNSA, ..

ORGANISATION D'ÉPREUVES ET DE RASSEMBLEMENTS NAUTIQUES

ZOOM SUR NEB FORMATIONS

« Nautisme en Bretagne Formations » forme des techniciens à forte plurivalence pour l'encadrement de la multi-activité nautique. Les formations proposées et leurs contenus sont adaptés afin de répondre à l'évolution des besoins présents et des employeurs du nautisme breton.

NOS SPÉCIFICITÉS

DÉVELOPPER LA PLURI-COMPÉTENCE

- Répondre à la demande croissante du public à la pratique de la multi-activité et à la pratique sur les nouveaux supports.
- Induire des économies de personnel pour les structures nautiques.
- Offrir des activités de substitution selon la météo.
- Favoriser les compétences adjacentes pour pérenniser les emplois : maintenance du matériel nautique, formations aquatiques, formations aux supports innovants...

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

En fonction des compétences de chacun en entrée en formation.

DES STAGES ITINÉRANTS

Plus de 10 sites choisis en fonction des compétences à acquérir, ce qui confronte les stagiaires à différents plans d'eau et à différentes structures.

20 FORMATEURS EN ACTIVITÉ

permettant aux stagiaires de se créer un réseau dès le début de leur formation.

FORMATIONS PROPOSÉES

LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

- **Assistant Technicien Activités Nautiques (ATAN)** incluant aux choix des stagiaires :
 - > Les tests d'entrée BPJEPS des trois spécialités nautiques (voile, canoë-kayak ou char à voile).
 - > Les CQP des trois spécialités nautiques (voile, canoë-kayak ou char à voile).
 - > Les formations en environnement d'accompagnateur et de guide nautique.
- **Brevet Professionnel (BPJEPS) spécialité Educateur sportif**
 - > Mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri.
 - > Mention activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer.
 - > Mention char à voile.
- **Certificats de Qualifications Professionnelles (CQP) :**
 - > Moniteur de Voile (initiateur voile)
 - > Moniteur de canoë-kayak option eau calme – mer
 - > Moniteur de char à voile

LES FORMATIONS CONTINUES

- BNSSA et marche aquatique
- Environnement maritime
- Stand Up Paddle
- Préparation aux tests d'entrée du BPJEPS Canoë kayak et disciplines associées en mer
- Windfoil
- PSE 1

EN ROUTE POUR 2021

- Renforcement de l'activité de formation en apprentissage. Mise en place de formations afin de répondre aux attentes des professionnels et notamment des directeurs et futurs directeurs : management, gestion financière, développement commercial...
- Développement des formations sur site comme les formations au secourisme adaptées au DSI de chaque structure. Développement des formations et des certifications à distance
- Adaptation aux pratiques innovantes et notamment au perfectionnement et à l'enseignement du Wing foil
- Possibilité d'inscription aux formations diplômantes via le portail du CPF
- Développer nos outils et nos méthodes afin de répondre au mieux à la démarche qualité QUALIOP

V TÉMOIGNAGE

AUÉLIEN FAVRON
AVEL CHAR, Hirel - 35



La société AVEL CHAR s'engage dans la voie de l'apprentissage et accueille un stagiaire de la première promotion dès 2020. Pourquoi ce choix ?

Nous sommes fiers et attachés aux jeunes que nous formons à l'école de char. Cette année, nous souhaitons renforcer notre équipe et développer Avel Char. Un des jeunes du centre est motivé pour s'engager dans le métier et il nous paraissait très intéressant de lui proposer une formation en apprentissage : c'est l'occasion pour lui de se former en contact permanent avec le monde professionnel et c'est l'occasion pour nous de former au plus près de nos attentes et de nos spécificités un jeune de chez nous. C'est un partenariat gagnant gagnant !

> TÉMOIGNAGE

OLIVER HACHAIR
Directeur de NEB FORMATIONS



Cette année, nous disposons d'un nouvel outil « LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS », il permet de former des jeunes de 18 à 30 ans en contrat d'apprentissage pour des BP JEPS voile, char à voile ou canoë-kayak sur une durée de 18 mois en moyenne et les premiers contrats seront signés dès le printemps 2020.

Les nouveaux BP en 4 UC ne correspondent pas aux attentes des employeurs, notamment à cause de la disparition de la plurivalence et de l'UC spécifique liée à la découverte de l'environnement marin. De plus, les nouvelles exigences notamment en termes de niveau technique, ne permettent plus qu'à des personnes issues de la compétition de prétendre pouvoir valider les prérequis préalables à l'entrée en formation. Dans ce contexte très contraint, la formation ATAN devient un moyen indispensable pour se projeter sur un projet de formation professionnalisant. La Région Bretagne l'a bien compris et a suivi notre proposition de cadre technique (ATAN et BP) incluant le maintien de la plurivalence et de l'environnement marin.

Ainsi grâce à ces formations soutenues par la Région Bretagne et par l'apprentissage la plurivalence sera toujours possible mais sera plus contrainte dans ce paysage législatif moins adapté au métier. Forts de nos nombreuses années d'expérience à l'individualisation des parcours, nous étudierons chaque dossier de formation au cas par cas pour répondre au mieux aux besoins des financeurs, des stagiaires et des employeurs de notre réseau.



55 STAGIAIRES
FORMÉS EN 2019-2020

98% D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES STAGIAIRES DANS LE NAUTISME

DES STA-



14 MISSION N°1 > INNOVER

Renforcer l'innovation pour le développement de la filière nautique

1 Observer les tendances, les nouveaux usages, les besoins et les attentes de nos clients

Le client est au centre de nos préoccupations, c'est celui qui vous fait vivre. Qu'il soit touriste, scolaire, sportif, compétiteur, fidèle ou nouveau, ses attentes et ses besoins sont différents.

En 2019, nous avons poursuivi notre travail sur les attentes des adolescents. Nous avons appris, sur les précédentes enquêtes qu'ils aspiraient à des **VALEURS DE LIBERTÉ, D'AUTONOMIE, DE SOCIABILISATION ET DE PARTAGE**. Nous avons beaucoup observé le succès des colos sur les thématiques de l'aventure et de l'autonomie, les clubs ados mis en place dans plusieurs structures nautiques bretonnes. C'est tout naturellement que nous avons été vers l'étape suivante : questionner les jeunes, dans les structures nautiques, pour connaître leur définition et leur désir d'aventure. **ENQUÊTE 2019 : ADOS & AVENTURE : OPPORTUNITÉ OU IMPOSTURE MARKETING ?** Avec le Comité Régional de Tourisme nous avons lancé une seconde enquête « **LES ADOS ET LA PRATIQUE NAUTIQUE** ». Grâce à leur expérience et leurs compétences, nous avons pu compléter notre enquête menée auprès de nos pratiquants, par des entretiens qualitatifs auprès de non-pratiquants.

Et puisque l'aventure est une thématique en plein développement, nous poursuivons le travail **EN 2020 LE NAUTIC LAB, ÉTUDIERA LA TENDANCE AVENTURE CHEZ LE PUBLIC ADULTE**. Partageons-nous la même définition de l'aventure que nos clients? Est-il possible, dans le cadre contraint qu'est celui du nautisme, de proposer un produit d'aventure à nos clients? Peut-on, grâce à un nouveau type de produit, toucher une autre clientèle plutôt branchée outdoor? Toutes ces questions cadrent l'objet de notre prochaine étude!

> TÉMOIGNAGE

JESSICA VISCART
Responsable Observation et
Développement au Comité Régional de
Tourisme de Bretagne



Quel élément offre le plus de perspectives de travail pour attirer les adolescents non-pratiquants dans les structures nautiques ?

« Les jeunes sont animés d'un ensemble d'injonctions paradoxales : maîtriser une technique avancée mais avec résultats immédiats ; sensations intenses mais tout en confort et sécurité ; pratique individuelle mais avec une cohésion de groupe... »

La sphère publique, pour les moins favorisés, et la sphère privée sont complémentaires dans l'accès aux activités nautiques. Et si la première permet le plus souvent la découverte de cet univers, il semble compliqué pour les jeunes de poursuivre l'activité à l'issue des périodes d'initiation, notamment du fait de l'accessibilité des offres (éloignement des infrastructures ou des sites de pratiques, logistique personnelle, manque d'information, et parfois le coût économique). Une réflexion est très certainement à engager en ce sens ! »



LE NAUTIC LAB

COMMISSION PRÉSIDIÉE PAR
JEAN-MARC BLANCHO
DIRECTEUR DU CN ROHU, 56



QUI ? Un groupe de professionnels du tourisme nautique et de bord de mer ayant l'esprit créatif & rêveur, propice au développement.

QUOI ? Des travaux centrés sur l'adaptation des offres aux attentes des clientèles.

COMMENT ? Identification des cibles à étudier, veille sur les tendances de consommation des clients de manière générale et des clients du nautisme en particulier, analyse des offres (produits et services) déjà proposées, réalisation d'études & Enquêtes clientèles pour inspirer la création de nouveaux produits.

2020 ? On continue à être en veille sur les tendances. Cette crise du Covid-19 va bouleverser les codes et il va falloir piocher de nouvelles cartes.

2 Prospective, être en veille sur l'innovation

Notre expérience, acquise depuis plus de 20 ans, sur l'émergence de nouveaux produits nautiques en Bretagne et en Europe dans le cadre des nombreux programmes européens auxquels nous avons participé est mis à profit de tous dans le cadre du Nautic Lab. Cette année, **NOUS AVONS EXPLORÉ LES SUPPORTS NAUTIQUES À FOILS** et nous avons travaillé avec une vingtaine de professionnels les conditions de mise en oeuvre de ces nouveaux supports dans le circuit d'une structure nautique : coût d'acquisition, entretien, offre produit, facilité de prise en main par les clients, avantages et inconvénients.



3

Développer les ateliers de l'innovation : créer et implanter de nouveaux produits

En 2019 nous avons continué l'accompagnement des professionnels du nautisme à travers « **LES ATELIERS DE L'INNOVATION** ». Le principe est de présenter à l'ensemble de l'équipe d'une structure nautique ou d'un territoire les nouvelles attentes des clientèles et les nouvelles tendances d'innovation. À l'issue de la présentation, un travail est réalisé sur l'offre proposée par la structure : comment l'adapter ? Comment la moderniser ? Y a-t-il des opportunités pour créer de nouveaux produits ? L'accompagnement de Nautisme en Bretagne se poursuit tout au long de l'année jusqu'à la mise en œuvre des innovations in situ.

En 2019, nous avons mené des ateliers de l'innovation : sur le territoire de la Communauté de commune du Kreiz Breizh, Auray Quiberon Terre Atlantique, pour le Comité Régional de Canoë-Kayak et la base de loisir de Vitré.



> TÉMOIGNAGE

DIDIER VISBECQ

Président de la Société Nautique de la Trinité-Sur-Mer



En 2018, Nautisme en Bretagne a animé un atelier de l'innovation à la Société Nautique de la Trinité-Sur-Mer. Pendant une journée entière, toute l'équipe de la SNT a travaillé dur pour faire émerger de nouvelles idées de développement, en lien avec leurs compétences, leurs envies et les opportunités présentées. L'idée de l'acquisition d'un J70 et d'offres inédites a germé pour arriver, en 2020 à maturité.

« Après concertation avec la Région Bretagne, Nautisme en Bretagne et la SNT, un partage d'idées a abouti à la Création de SNT Sportboat Experience.

Pour la région l'enjeu est d'offrir une découverte de la Bretagne par la pratique facile de la voile et pour la SNT de développer une base de découverte pour les uns et d'entraînement pour les autres dans un lieu magique: la Baie de Quiberon et ses îles.

La SNT a mis en place «SNT Sportboat Expérience» pour proposer dans un premier temps aux jeunes et moins jeunes de la région des sessions d'une journée, ou demi-journée, pour découvrir en toute sécurité la voile et l'approche des îles ou du Golfe du Morbihan. Conjointement, SNT Sportboat Experience offrira aux lycéens et aux étudiants des sessions

de 2/3 jours ou plus pendant les vacances pour découvrir la voile loisir et le plaisir de la régate en se perfectionnant. En partenariat avec la Région Bretagne et AQTA, la SNT a dû acquérir des locaux pour structurer l'offre et quatre J 70. Ce quillard bien lesté de 7 mètres a retenu tous les suffrages pour sa facilité d'utilisation avec 4 équipiers et pour son économie d'entretien; en bref c'est un bateau moderne, rapide et sûr. Nous avons pu missionner deux spécialistes du milieu pour lancer et positionner cette activité sur le marché et avec l'aide d'entreprises nous disposerons à terme d'une flotte de six J70. Il est envisagé ultérieurement d'offrir des sorties sur des grands multicoques historiques... une nouvelle dynamique se met en place ! »

> TÉMOIGNAGE

NICOLAS TREBERN

Directeur du centre nautique de Foesnant Cornouaille



Quand l'implantation de nouveaux produits est un cercle vertueux pour toute la structure nautique :

« Le projet d'extension des compétences du centre et son repositionnement sur la plage répond à plusieurs problématiques auxquelles nous tentons d'apporter des solutions depuis quelques années :

- **LA FAIBLESSE DE LA PRÉSENCE DU CENTRE SUR LA PLAGE :** elle est limitée au Spot Nautique sur le cœur de saison. Le Centre Nautique Foesnant Cornouaille fait partie des rares structures nautiques, qui ne sont pas implantées sur le bord de l'estran. La structure principale est construite en retrait à deux cent mètres. Le projet consiste en une nouvelle structure d'accueil complète modulable et démontable d'une centaine de mètres carrés, positionnée 6 mois de l'année sur la plage du Cap Coz et rélargissement des offres séances, coaching, location sur les ailes de saisons.
- **LA VOLONTÉ DE DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS** proposées par le centre pour répondre à l'objectif général d'accueillir un public plus large et de répondre également aux attentes des publics aux pratiques nautiques multiples.

Cette volonté se traduit par le renforcement de l'offre bien-être et santé, de l'offre aquatique (apprentissage et découverte), d'une offre d'animation par la reprise d'un club de plage que nous souhaitons voir évoluer vers les contenus du concept des clubs Pirates de Bretagne et de développement du pôle navigation, croisière, par l'acquisition de day-boats.

- **LE SOUHAIT D'ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES DES SALARIÉS,** en particulier quand ils répondent au projet de développement de la structure. Formation au Sport santé, au C200 restreint, validation d'un BPJEPS Activités Aquatique et Natation.

La traduction de ce projet en actions s'envisage dans le cadre du dispositif Projet Nautique Intégré soutenu par la Région Bretagne avec l'accompagnement de Nautisme en Bretagne.

Pour les salariés, ces actions permettent d'envisager de nouvelles compétences et de nouvelles responsabilités. Elles sont et seront nécessairement traduites en nouvelles organisations et en nouvelles offres qui seront co-construites par l'équipe professionnelle. Ces évolutions constituent des challenges, des défis, qui mobilisent l'équipe dans des projets communs.

Le projet est également perçu comme une nécessité économique pour continuer à adapter notre offre aux attentes de nos clients et adhérents, ce qui doit se traduire par une progression du chiffre d'affaire et une augmentation de la valeur ajoutée. Cette création de richesse doit pérenniser la structure et valoriser les acteurs principaux que sont les salariés notamment dans le cadre de l'accord d'intéressement défini par l'association. L'équipe et la structure doivent grandir en harmonie et se nourrir l'une de l'autre. »

4 Favoriser l'utilisation des outils numériques dans le contact avec les pratiquants

L'utilisation d'outils numériques dans la vie quotidienne de nos clients est de plus en plus accessible. **EN FRANCE 67% DES INTERNAUTES SONT INSCRITS À AU MOINS UN RÉSEAU SOCIAL ET 82,7 % DES INTERNAUTES FRANÇAIS FONT DES ACHATS SUR INTERNET.** Le secteur du tourisme occupe la seconde part de marché derrière l'habillement. Il est donc primordial d'accompagner les professionnels du tourisme nautique et de bord de mer dans leur stratégie digitale.

Côté « attentes des clientèles » et travail en collaboration avec les acteurs du tourisme breton, nous continuons à collaborer au **PROJET E-BREIZH CONNEXION**, lancé par la Région Bretagne. Ce projet a pour objectif d'inventer une nouvelle stratégie digitale pour l'ensemble des acteurs touristiques de Bretagne. Le client est toujours au cœur des réflexions : simplifier son parcours avant, pendant et après son séjour. Nous veillons, lors de ces ateliers, à ce que les propositions pour la promotion des prestataires de tourisme nautique et de bord de mer soit simplifiée, plus visible, plus lisible et plus efficace.

En parallèle nous avons collaboré au **DÉVELOPPEMENT D'AXYOME**, un outil de gestion et de vente en ligne spécialisé dans le tourisme nautique et de bord de mer. Cet engagement permet à l'ensemble des prestataires bretons de bénéficier de droits d'accès et d'installation gratuits. A noter l'arrivée d'une nouvelle solution sur notre secteur : www.sertizh.fr

5 Impulser et être acteur de nouveaux projets de développement

Le développement de nouveaux produits/services ou de nouveaux supports peut s'avérer complexe quand il nécessite l'intervention de plusieurs acteurs de la filière : ceux qui utilisent et exploitent le produit d'un côté et ceux qui le fabriquent de l'autre. Nautisme en Bretagne a été consulté par plusieurs structures en 2019 : Ty-Taz WakePark, CN Bréhec, CN Vitré, CN Trébeurden, Voile Baie de Morlaix, Rêve de Mer, Brest Métropole, CN St Pol de Léon, Les Glénan, CAP Trébeurden, Société Nautique de la Trinité-sur-Mer, CN Feins, TOWT, Dahl Mad et Brest Bretagne Nautisme.



6 Créer et/ou accompagner un événementiel fédérateur

Chaque année, nous animons la banque d'accueil du stand Bretagne, tendances et innovations pour le compte de Bretagne Développement Innovation sur le **SALON NAUTIC DE PARIS**. Ce rôle nous permet de nous confronter aux évolutions des attentes des clientèles à travers leur rencontre directe ou en observant l'évolution du matériel proposé par le secteur de l'industrie, du commerce et des services. Sur ce salon, nous avons spécialement animé la valorisation des **VOILIERS DE BRETAGNE**.

7 Assurer le déploiement de la dynamique Espace Mer

L'Espace Mer est **UN OUTIL FÉDÉRATEUR ENTRE LE MONDE DU TOURISME ET CELUI DU NAUTISME**.

Il a pour ambition de faire sauter cette frontière avec pour objectif de mieux vendre les activités de tourisme nautique et de bord de mer à travers les portails physiques et en ligne des offices de tourisme.

Chaque année depuis 2012, Nautisme en Bretagne continue de conseiller les porteurs de projets Espace Mer et à former les conseillers en séjour.

En 2019, Nautisme en Bretagne a accompagné la destination Brest terres océanes à la mise en place d'un Espace Mer. Au total, près de 95 prestataires d'activités nautiques et 650 offres ont été répertoriées.

ADAPTATION 2020 : CRÉATION D'UNE FORMATION EN LIGNE POUR LES CONSEILLERS EN SÉJOUR



V TÉMOIGNAGE

OLIVIER COSTIL

Directeur Destination touristique
Brest terres océanes

Qu'attendez-vous de l'Espace Mer sur votre territoire ?



« La destination touristique Brest terres océanes s'est lancée deux défis en se dotant d'un Espace Mer à l'échelle de la destination touristique :

- **CRÉER ET ADAPTER LES OFFRES NAUTIQUES AU PLUS PRÈS DES ATTENTES**

Aujourd'hui un grand nombre de prestations existent mais ne sont pas toujours qualifiées. S'appuyer sur le cahier des charges de l'Espace Mer facilitera donc l'adaptation de l'offre à la demande de la clientèle touristique ou des habitants. Il s'agira en outre de mettre en exergue la singularité de la destination pour asseoir son identité et la rendre encore plus attractive ; en effet, les séjours « multi-activités » se développent et favorisent pleinement la découverte des territoires. Ainsi Brest terres océanes pourra se démarquer par sa plus forte concentration de phares au monde, sa rade exceptionnelle d'une superficie de 180 km² ou encore par le GR® 34 qui s'étend ici sur près de 400 km en traversant en ce bout du monde de vastes étendues sauvages et protégées.

- **FORMER DES AMBASSADEURS DU NAUTISME DANS LES OFFICES DE TOURISME**

Nous regrettons à ce jour un manque de liens entre les acteurs du nautisme et du tourisme.

L'Espace Mer sera indéniablement un outil facilitateur du fait notamment de la mise en place de formations sensibilisant les conseillers en séjour des offices de tourisme aux activités nautiques.

Ainsi les offices de tourisme de la destination ont affirmé leur intérêt pour la démarche et une toute première formation théorique leur a été proposée en mars 2020. Les prochaines formations devraient inclure la pratique de certaines activités nautiques et une ouverture à d'autres acteurs du tourisme tels les hébergeurs sera par la suite étudiée.

Par ailleurs, la création de nouvelles offres nautiques labellisées pourra être concertée avec les offices de tourisme qui contribueront ensuite à leur promotion avec le concours actif de la destination touristique et de Nautisme en Bretagne ; l'objectif final est en effet d'augmenter les ventes des prestations nautiques.

L'Espace Mer est donc avant tout un outil fédérateur pour notre destination mais son envergure régionale facilite au-delà les échanges d'expériences entre destinations touristiques.»

20 MISSION N°2

> CONSOLIDER

Maintenir et encourager la filière nautique comme vitrine de l'excellence

8 Renforcer les analyses des modèles économiques

Dans le cadre de la mission de modernisation, nous avons accompagné **9 structures nautiques en 2019**. Cette « **MISSION DE MODERNISATION** » vise à améliorer la performance économique des prestataires de « tourisme nautique ». Elle s'appuie sur 3 actions de progrès choisies autant pour leur « effet levier » que pour les effets induits structurants à court terme qu'elles produisent.

Ces actions de progrès sont :

- Mieux acheter et mieux vendre les équipements et matériels nautiques
- Gérer et manager les ressources humaines
- Réaliser des gains durant la saison touristique

Elles sont mises en œuvre au bénéfice des **STRUCTURES NAUTIQUES VOLONTAIRES & DES VOILIERS DE BRETAGNE** et font l'objet d'un accompagnement individualisé et personnalisé. Les « pilotes » responsables de l'accompagnement ne disent pas ce qu'il faut faire, ils font avec les acteurs. Ces actions de progrès peuvent être complétées, pour les structures qui en ont déjà bénéficié, par des actions personnalisées et individualisées portant sur d'autres compétences ou demandes spécifiques (projet de développement, création d'emploi...).

En 2019, nous avons consacré notre **JOURNÉE THÉMATIQUE AU NAUTISME DE L'INTÉRIEUR « QUI A DIT MARIN D'EAU DOUCE ? »**. Cette journée était l'occasion de présenter le résultat de la modélisation de 4 scénarii de développement des activités nautiques sur plan d'eau intérieur.

> TÉMOIGNAGE

PHILIPPE RODET
Directeur de Nautisme en Bretagne



« Voilà maintenant 10 ans que nous avons engagé une nouvelle étape dans le développement du nautisme en Bretagne !

La stratégie de tourisme nautique et de bord de mer visait à étendre le périmètre de compétences des centres nautiques, les centres nautiques situés dans des environnements portuaires se sont vus proposer des formations et des offres nouvelles à développer afin de s'implanter sur les plages et rivages à proximité et les centres nautiques situés sur des plages se sont vus proposer des activités à implanter dans les ports de plaisance...

10 ans plus tard force est de constater que, bien que les offres aient pour la plupart été expérimentées, modélisées... que notre centre de formation ait organisé plusieurs sessions de préparation aux diplômes requis... Les initiatives ou les réussites restent peu nombreuses....

(Suite ci-contre)

123 MISSIONS DE MODERNISATION DEPUIS 2005

10 ans plus tard nous sommes encore plus convaincus que cette stratégie est essentielle pour l'avenir de notre secteur professionnel. Ce nautisme qui doit gagner en efficacité économique et sociale tout au long de la belle saison afin de consolider des emplois à l'année, conditions essentielles à l'animation de nos plans d'eaux au bénéfice des habitants de notre région !

Cela d'autant que de nouvelles opportunités se présentent, la Région Bretagne, dans le cadre de l'ambition exprimée au travers de sa « feuille de route nautisme et plaisance », a construit, en partenariat avec les parties intéressées, un plan d'actions :

- Qui rappelle que la mer est un secteur d'avenir, dans lequel la filière nautique joue un rôle important, en particulier en contribuant à « maritimer » les Bretons !
- Qui vise à doubler le nombre de jeunes Bretons partant en classe de mer à l'horizon 2025,
- Qui nous pousse à imaginer une chaîne vertueuse qui favorisera le renouvellement des plaisanciers dont la grande majorité ne sera plus pratiquant dans 15 ans !
- Qui prône un « nautisme à la Bretonne », ce nautisme qui fonctionne en une addition de valeurs qui, mises bout à bout, font que ce n'est qu'en Bretagne que l'on trouve des constructeurs de bateaux aussi exigeants qu'efficaces que sont par exemple les Pogo, les Django et autres Malango Ces constructeurs trouvant des clients en capacité de manoeuvrer ces bateaux qui sont principalement issus de nos formations et de notre pratique intensive.
- Qui valorise les partenariats de tous types, public, privé, associatif... l'essentiel étant l'efficacité et le résultat final !

Cette ambition est portée par Bretagne Développement Innovation (BDI) pour ce qui concerne les industries, commerces et services nautiques, par l'association des ports de plaisance de Bretagne (APPB) pour la partie plaisance et par notre association pour ce qui est du développement des pratiques de sports, de tourisme nautique et de bord de mer.

La coordination étant renforcée au Conseil Régional de Bretagne puisque nous avons désormais comme interlocuteur unique une direction dédiée à la filière nautique, auprès de qui nous œuvrons aux côtés des autres partenaires dans le cadre d'une coordination permanente.

Je pourrais résumer cette ambition renforcée par une phrase, lancée par Ronan Le Baccon, nouveau directeur en charge de la filière nautique, que je partage : « **Nous devons mettre du sel et du nautisme à tous les moments de la vie des Bretons** »

Vous l'aurez compris, de superbes opportunités se présentent, votre légitimité, partie importante de la commande que vous nous avez confiée, est aujourd'hui nettement renforcée. Les EPCI et les destinations qui les rassemblent ont désormais dans leur stratégie de développement ou d'attractivité une part dédiée au nautisme, les financements et aides diverses à vos projets et initiatives sont positionnés plus que jamais dans la majeure partie des échelles de projet ou de gouvernance de vos territoires, que ce soit dans le cadre des contrats de partenariats, des

territoires nautiques d'excellence ou bien des projets nautiques intégrés !

On peut rajouter au rang des signaux favorables le lancement récent par la Région Bretagne, du « Pass classe de mer » finançant tout ou partie du transport de toutes classes ou groupes de jeunes Bretons partant à minima 3 nuitées découvrir les sports nautiques et l'environnement marin.

Cette nouvelle étape de votre développement, lancée voilà 10 ans, je vous invite à vous y engager pleinement, à investir autant les espaces portuaires que les plages ou rivages. Je vous encourage à poursuivre vos rapprochements et fusions, souvent une solution qui permet d'atteindre des seuils critiques et vous donne les capacités d'être lisible, visible... par les clientèles à conquérir et à fidéliser et attractifs pour les salariés à renouveler ou pour agrandir vos équipes. Je vous engage également à renforcer les liens avec les collectivités locales, vous avez, du moins la plupart d'entre vous, des compétences, une force de travail et une permanence vous autorisant la prise en charge de véritables missions de service public : surveillance des zones de baignade, animation des plages, poste de secours... animateurs de sport santé ...etc

Les perspectives sont belles, et elles doivent s'envisager autant sous l'angle de l'expansion que sous l'angle du renouveau... Cela je souhaite que nous l'incarnerions par le lancement de travaux importants pour l'ambition que nous partageons :

La pratique nautique scolaire, qu'elle se fasse dans le cadre d'une classe de mer avec nuitée ou bien d'une pratique occasionnelle doit être repensée, modernisée et doit devenir une offre d'excellence, technique et pédagogique !

Cette pratique est le seul lieu de brassage social concret proposé, des vocations sont à construire, des souvenirs sont à forger et des connaissances physiques, environnementales et techniques sont à consolider chez ces publics en pleine forme et pleins de vie !

De bonnes pratiques existent, certains prestataires voient près de 20% des enfants poursuivre durant la saison quand d'autres n'atteignent pas 3% de poursuite à cette pratique gratuite et imposée...

Nous vous engageons, à votre échelle, à rejoindre cette dynamique au travers d'un engagement volontaire se construisant autour d'une « démarche qualité totale », d'un « parcours du client scolaire » prenant en compte toutes les réalités de cette pratique, souvent hivernale, proposée à des enfants ayant des appréhensions, ayant souvent appris à nager en piscine et qui habitent de plus en plus en ville !

Je fais le vœux que les événements difficiles pour notre filière que nous venons de vivre, vous fassent prendre conscience de l'importance de vous engager au plus vite dans cette voie !

Et c'est dans ce cadre, pour vous aider à progresser sur tous ces aspects, que nous avons créé la Mission de Modernisation.»

9 Optimiser la gouvernance des structures

Depuis plusieurs années, Nautisme en Bretagne est sollicité par de nombreuses structures pour **OPTIMISER LEURS GOUVERNANCES INTERNES ET/OU FACILITER LEUR RAPPROCHEMENT AVEC D'AUTRES STRUCTURES**. Suivant l'histoire et les objectifs des différentes structures est né, par exemple, Nautisme en Pays d'Iroise, le pôle Nautique Sud-Goëlo, 47 Nautik, Nautisme en Pays Bigouden ou encore Brest Bretagne Nautisme en 2019. Une approche soutenue par la Région Bretagne.

V TÉMOIGNAGE



SABINA BADEA
Cheffe de projet nautisme,
Région Bretagne



Quelle plus-value, pour le développement du nautisme breton, observez-vous sur le rapprochement des structures nautiques ?

« Ce rapprochement me paraît assez naturel et pragmatique : derrière les structures qui fusionnent on retrouve des professionnel.le.s qui se connaissent depuis des années, qui partagent le même bassin de navigation, mutualisent du matériel, forment les futur.e.s encadrant.e.s des autres structures d'un même territoire ou co-organisent des événements nautiques. Même si parfois les profils des structures sont différents, la mutualisation est aujourd'hui nécessaire pour faire face aux attentes des usagers et surtout pour les fidéliser. Les clients qui aujourd'hui ont une pratique de loisirs pourront se lancer demain (ou leurs enfants) dans la compétition ; pourquoi les obliger à changer de club alors que la même structure nautique est capable de satisfaire ces attentes, aux différents stades de son parcours nautique. Enfin, les activités nautiques se développent dans un contexte fluctuant, ponctué de normes (réglementation concernant l'accueil des scolaires, type de diplômes pour les encadrant.e.s etc.). La mutualisation des connaissances, des compétences, des infrastructures et des supports entre plusieurs structures permettra de mieux résister à ces fluctuations et donc de garantir leur pérennité. »

10 Favoriser la formation des cadres et des saisonniers

Chaque année, à la demande de nos adhérents, nous mettons en place des **FORMATIONS COURTES** à la demande de nos partenaires ou adhérents.

Nous travaillons dans ce cadre à la mise en place d'une formation initiale de directeur de centres nautiques.

En parallèle, nous travaillons de très près avec l'université de Rennes 2 avec qui nous avons **SIGNÉ UNE CONVENTION POUR FACILITER L'ENTRÉE DES CADRES DES STRUCTURES NAUTIQUES EN MASTER** (1^{re} ou 2^{ème} année suivant le parcours et l'expérience) « Management du sport, Tourisme, loisirs et innovation ».

En ce début d'année, notre énergie s'est concentrée dans la création d'une formation en ligne « Espace Mer » à destination des conseillers en séjour. Cette année sera aussi le lancement de la formation de cadres consultant dans le développement nautiques à destination des agents des collectivités ayant pris la compétence nautisme.

11 Consolider la qualification et la segmentation de l'offre


En 2019, nous avons lancé la nouvelle commission « **NAUTISME SCOLAIRE, POUR UNE DÉMARCHE QUALITÉ TOTALE** ». Née à la suite d'un stage co-organisé avec l'USEP (Union Sportive pour l'Enseignement du 1er degré) fin 2018 où une soixantaine d'enseignants sont venus s'initier à la pratique nautique (voile, kayak, surf et char à voile) pour proposer cette pratique à leurs élèves par la suite.

Nautisme en Bretagne s'organise, depuis l'année dernière, sur la question de la qualité des prestations de nautisme scolaire. Le travail a débuté en collaboration avec l'Education Nationale et se poursuit, en 2020, avec les professionnels du nautisme breton autour de valeurs pédagogiques et d'accueil de haut niveau pour les scolaires.

En parallèle et toujours sur la thématique scolaire, nous avons poursuivi nos actions promotion et de développement du **RÉSEAU DES CLASSES DE MER EN BRETAGNE** (voir le résumé des actions en page 26). En ce début 2020, le réseau comptabilise 28 centres adhérents et participants aux actions.

COMMISSION NAUTISME SCOLAIRE

**PRÉSIDIÉE PAR PIERRE LE BOUCHER,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE NAUTISME EN BRETAGNE**



« La pratique nautique scolaire, qu'elle soit en internat ou en externat, fait partie intégrante de notre modèle nautique breton. Elle permet à de nombreux jeunes de découvrir et aimer la mer, sans en avoir eu l'occasion à travers le cercle familial ou amical.

Et puisque cette pratique est souvent choisie par l'enseignant et non par l'élève, notre enseignement et nos pratiques doivent être irréprochables et de haute qualité.

Pour nous, une pratique nautique scolaire réussie laisse un bon souvenir de la mer aux élèves et pourquoi pas, lui donne envie de revenir pratiquer l'été ou à l'année.

En 2019, nous avons travaillé avec l'ensemble des conseillers pédagogiques départementaux EPS et leur inspecteur à la création d'une journée thématique « Les pratiques nautiques à l'école : quelle éducation à la mer ? ». Cette session rassemblera les acteurs de l'Education Nationale, les collectivités et les professionnels du nautisme autour d'un objectif commun : définir le nautisme scolaire de demain. Ensemble, nous souhaitons unir nos forces pour répondre à l'ambition régionale d'une meilleure acculturation des bretons à la maritimité ».



V TÉMOIGNAGE



LUC LEBLANC

Inspecteur de l'Education Nationale, EPS

Quelle importance portez-vous aux travaux menés sur le nautisme scolaire ?

« La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel, de préparer à l'exercice de la citoyenneté.

Si l'Education Physique et Sportive, de par ses modalités de mise en œuvre des programmes dans le cadre des quatre parcours, y participe largement en cherchant à former des élèves socialement et culturellement éduqués, elle n'est pas la seule. Si c'est bien là notre cœur de métier, bien d'autres entités y participent aussi.

C'est dans ce cadre qu'est envisagé le partenariat avec « Nautisme en Bretagne » et que s'engagent nos nécessaires échanges pour harmoniser nos actions complémentaires auprès de ces élèves.

Les différentes opérations initiées par le ministère ne visent qu'à atteindre cet objectif du développement des partenariats : 100% EAC, labellisation EDDD, labellisation Génération 2024....

C'est en cela qu'en tant que partenaire privilégié de notre territoire régional, Nautisme en Bretagne, au travers ces différentes structures, de par les valeurs qu'elle véhicule, le travail de fond qu'elle mène au quotidien

auprès des jeunes, qu'ils soient « élèves » ou « enfants », tient une place incontournable au sein de nos écoles.

Le travail engagé doit donc se poursuivre pour faire se rencontrer les différents professionnels de l'Education afin de faire vivre et mettre en œuvre conjointement et en bonne intelligence les projets pédagogiques. Mieux partagés et connus des différents acteurs, ces projets sont la clef de voute de notre réflexion qui doit aboutir in fine à une proposition de mise en œuvre des activités nautiques de très haute qualité sur l'ensemble de notre territoire au profit de notre jeunesse.

Aider à la construction du citoyen éclairé de demain, respectueux de son cadre de vie qu'il connaîtra mieux, garant de sa santé par la maîtrise de son intégrité physique... Voilà l'enjeu essentiel que nous devons partager afin de dépasser le cadre de l'activité physique de simple pratiquant et agir pour une éducation morale et civique en actes à travers le respect des règles, une mise en responsabilité qui passe par l'exercice de rôles sociaux, ainsi que pour une éducation au développement durable, à la culture. Les actions menées en complémentarité, en contribuant à créer l'école de la confiance, nous permettront de relever les défis à venir en envisageant sereinement notre société de demain. »



COMMISSION CLASSE DE MER & CENTRE NAUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT

PRÉSIDIÉE PAR HERVÉ NIVET,
DIRECTEUR DU CENTRE NAUTIQUE DE PORT BLANC, 22



« L'éducation à la mer à travers la connaissance de l'environnement et la pratique des sports nautiques est pour nous tous un sujet fondamental : au delà de nous permettre de pérenniser des emplois à l'année, c'est une manière de donner à chaque enfant breton une culture lui permettant d'appréhender et de protéger un univers qui fait ou fera partie de sa vie en Bretagne.

Le bilan de cette commission est très bon grâce à la mobilisation très forte du réseau : au delà de la richesse des échanges d'information et de bonnes pratiques, nous avons pu réunir un budget conséquent nous permettant de mener un plan d'action visant à renforcer notre lisibilité et notre légitimité. Ainsi, en 2019 les principales actions menées se concentrent ainsi :

- > Veille juridique : problématique des puces de lit
- > Création d'un logo et lancement du site Internet www.classedemer.bzh
- > Opération de commercialisation en Alsace et en Sarthe/Mayenne
- > 1^{ère} formation des éducateurs en Milieu Marin sur la thématique des algues.
- > Etude des coûts de transports au sein du réseau pour la mise en place du PASS CLASSE DE MER par la Région Bretagne.
- > Accompagnement à la réponse au marché Ville de Paris

2020 sera une année inédite, avec des débuts difficiles pour tous liés à la pandémie. Nous travaillons tous à la recherche de solutions pour permettre la pérennité de nos centres.»

V TÉMOIGNAGE



GAELE PAUGAM
Centre de classe de mer de Postfort, 29

En 2019, tous les centres du réseau Classe de Mer Bretagne ont été sollicités pour une étude détaillée des coûts des transports sur les séjours des jeunes bretons en classe de mer ces 3 dernières années. Un travail fastidieux qui a mené à la création, par la Région Bretagne, du PASS CLASSE DE MER :

« Boucler le budget d'une classe de mer n'est pas une mince affaire. Et comme chacun sait «ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ». Alors quand la Région Bretagne a lancé le Pass Classe de mer, tous les enseignants porteurs de projet s'en sont réjouis. Cela leur a apporté un sacré coup de pouce ! C'est une aide financière mais c'est aussi une reconnaissance de leur démarche pédagogique et de leur engagement. Faire partir des petits Bretons en classe de mer, ça a du sens. Et la Région le leur confirme ! »

> TÉMOIGNAGE

PHILIPPE LE MENN

Directeur du centre nautique de Perros-Guirec, 22



Quand l'implantation de nouveaux produits est un cercle vertueux pour toute la structure nautique :

« Notre Centre Nautique propose, depuis 10 ans le produit Balade Nautique sur notre territoire, décliné en trois prestations, « Les 7 îles à la voile, la rando kayak et le long-côte à Perros-Guirec ». Ces produits représentent une réelle opportunité pour notre structure. En effet, c'est une occasion exceptionnelle de valoriser notre région et mettre en avant la Côte de Granit Rose. L'approche de la faune et de la flore, de manière silencieuse et respectueuse de l'environnement, à bord d'un voilier ou d'un kayak est une expérience forte qui reste ancrée dans la tête des gens. C'est également une ouverture sur un nouveau public, plus âgé, qui ne fréquentait pas les traditionnels stages de voile.

D'un point de vue financier, nous avons presque triplé notre chiffre d'affaires avec ces prestations (35 500 euros de recette en 2019 contre 13 000 en 2009).

Les Balades Nautiques sont, pour moi, un atout pour élargir la saison touristique sur plusieurs mois. Nous proposons plusieurs sorties par semaine au printemps et à l'automne, ce qui permet de pérenniser un poste de moniteur. Nous avons réussi à capter une clientèle en quête d'évasion qui ne connaissait pas forcément l'univers marin avec l'idée que ces clients reviennent nous voir pour naviguer sur d'autres supports ! »

12 Renforcer l'envie de pratiquer les produits « fonds de commerce »

Face à l'innovation et le plaisir de créer de nouvelles offres il ne faut pas oublier les « **PRODUITS FONDS DE COMMERCE** », ceux qui font vivre les structures nautiques et qui sont culturellement inscrits dans l'histoire du nautisme breton. Nous mettons toute notre énergie, aux côtés des structures, pour le développement et la promotion de ces produits.

En 2019, notre énergie s'est concentrée sur le réseau **BALADE ET RANDO NAUTIQUE** avec un travail de développement mené sur site et par téléphone auprès des professionnels engagés. Avec près d'1/3 des balades enregistrées et 1/4 des clients accueillis le canoë-kayak est le support dominant. En 2019, l'aviron de mer réussit sa première balade nautique.

Plusieurs balades nautiques ont disparu du paysage avec comme raison : les contraintes du cahier des charges sur le personnel qualifié & une orientation vers la location ; les contraintes législatives sur les voiliers collectifs et une orientation de plusieurs balades en marche aquatique sur une activité fitness. Le Bilan global fait toutefois apparaître **+20 NOUVELLES BALADES ET +18% DE CLIENTS.**



150 BALADES
EN 2019



57 100
CLIENTS
EN 2019

28 MISSION N°3

> OBSERVER, ANALYSER & INFLUENCER

Mieux répondre aux enjeux de la filière nautique

13 Mettre à jour l'observatoire du secteur, renforcer l'analyse des données

En 2019, nous avons terminé et présenté **4 SCÉNARIOS D'IMPLANTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS NAUTIQUES SUR PLANS D'EAU INTÉRIEURS**, basés sur des analyses fines de modèles économiques. Les résultats confirment un modèle inversé par rapport au modèle des structures nautiques positionnées sur le littoral. En 2020, nous lançons un grand **OBSERVATOIRE SUR LE NAUTISME SCOLAIRE EN INTERNAT ET EN EXTERNAT**.

14 Renforcer la veille juridique, se placer en avant de la décision et influencer les réformes

Grâce à la veille juridique que nous réalisons nous sommes en mesure de conseiller au mieux les structures et agir à leurs côtés lorsque la réglementation n'est plus adaptée aux contraintes et réalités du terrain.



VEILLE 2020 > SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DU SECTEUR POUR S'ORGANISER FACE AU COVID-19

Chaque semaine, durant le confinement, nous avons réalisé une veille permettant de donner des éléments de réflexions aux professionnels pour pouvoir s'organiser en sortie de crise (scénario de reprise d'activité, tendances de consommation, travaux sur l'adaptation des protocoles sanitaires, sur la place des activités nautiques dans le retour à l'école...) Chaque semaine, le résultat était envoyé à l'ensemble des professionnels du nautisme breton.

- Semaine 1 • « Que se passe-t-il dans la tête de nos clients/pratiquants »
- Semaine 2 • « La formation en ligne tire son épingle du jeu »
- Semaine 3 • « Organiser et créer de nouvelles offres pour la suite »
- Semaine 4 • « Encore un peu de brouillard mais on commence à voir l'horizon »
- Semaine 5 • « Boulverser les codes, piocher de nouvelles cartes ! »
- Semaine 6 • « On ne lâche rien : face à une menace, on subit ou on bouge... »
- Semaine 7 • « Désinfection et protocoles sanitaires, comment trouver l'équilibre ? »

15 Défendre nos métiers et les rendre plus attractifs et durables

Depuis 2015, nous sommes **REPRÉSENTANTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE AU COSMOS**. Au sein de la Commission, Employeurs que nous animons, nous avons réuni une quinzaine d'employeurs volontaires avec lesquels nous avons décidé d'engager un débat sur 10 sujets pouvant faire consensus et qui sont pourtant perçus comme peu ou mal traités par la Convention Collective Nationale du Sport. L'ambition de ces travaux est de contribuer à l'attractivité des différents métiers au sein des structures nautiques, mais aussi d'établir une relation nouvelle avec les salariés à travers une stabilité de l'emploi, un renforcement de la motivation et une meilleure gestion des fins de carrière. Pour une synthèse des travaux en cours : contact@nautisembretagne.fr

LES 10 SUJETS TRAITÉS / COMMISSION EMPLOYEURS

- 1 • Les temps de travail lors des déplacements sportif
- 2 • Les contraintes réglementaires liées aux gestions d'hébergement
- 3 • La grille de salaire manquant de précisions
- 4 • La modularité du temps de travail
- 5 • Les conditions matérielles de travail
- 6 • La pénibilité au travail
- 7 • La valorisation de la plurivalence nautique
- 8 • La valorisation de qualifications
- 9 • La valorisation de la fonction tutorale
- 10 • La reconnaissance du droit et du besoin à naviguer des professionnels

COMMISSION EMPLOI-FORMATION CO-PRÉSIDIÉE PAR ALAIN TREUSSIÉ, PRÉSIDENT DU CENTRE NAUTIQUE DE FOUESNANT CORNOUAILLE, 29



« La commission Emploi - Formation a continué en 2019 le travail amorcé les années précédentes.

L'identité de cette commission vise globalement à développer un certain nombre d'actions concertées, relatives au renforcement de l'attractivité de nos métiers. L'objectif est de parvenir à terme à la concrétisation de véritables accords permettant à chaque entreprise de s'inscrire dans une démarche collective de progrès partagés.

Trois points « clés » se dégagent aujourd'hui des travaux de la commission :

1. Réussir à coller au plus près de l'actualité de la « formation professionnelle » en entretenant notamment la relation avec notre opérateur de compétence (AFDAS) tout en permettant à « Nautisme En Bretagne - Formations » de disposer d'un lieu de dialogue réactif lui permettant de toujours mieux répondre aux besoins et attentes de la profession et des employeurs.

2. Alimenter la réflexion engagée sur l'attractivité des métiers du nautisme selon trois dimensions attractives prioritaires :

- **Sociale** : insertion et valorisation par amélioration des conditions sociales du travail (formation, congés, récupérations, avantages propres aux entreprises, navigation libre, etc.)
- **Economique** : avantages spécifiques liés à une indemnisation du travail valorisant le pouvoir d'achat (accords d'intéressement, primes spécifiques ou exceptionnelles, chèques cadeaux...)
- **Technique** : recherche et mise en œuvre permanente de dispositifs et de solutions techniques améliorant le confort et la qualité des conditions de travail des professionnels (évolutions matérielles, aménagement d'ateliers, équipements professionnels...)

3. Nourrir la réflexion relative aux conditions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail impactant sur le statut et les responsabilités des professionnels, en référence aux compétences attribuées au Comité Social et Economique (CSE) de chaque entreprise, pour qui objectiver les chiffres d'accidentologie, comme les conditions de vieillissement dans le métier, devient progressivement un enjeu à maîtriser.»

16 Renforcer la promotion à l'échelle de la Bretagne en partenariat avec les relais dédiés à l'attractivité touristique du territoire

Comme chaque année, Nautisme en Bretagne anime la banque accueil du stand Bretagne Tendances et Innovations au **SALON NAUTIQUE DE PARIS**.

Nous travaillons en partenariat, toute l'année avec le Comité Régional de Tourisme, les destinations touristiques, les agences de développement touristiques départementales et les Offices de tourisme à la meilleure connaissance et à l'intégration du nautisme dans leurs campagnes de promotion ou leurs actions de développement.

Enfin, un travail de développement et de promotion est mené en collaboration avec la Région Bretagne sur les **CANAUX ET PLANS D'EAUX INTÉRIEURS**.



17 Accompagner les territoires dans leur politique nautique

Depuis quelques années, les territoires, à tous types d'échelle, prennent conscience de l'importance du nautisme dans leur stratégie de promotion et de développement. **LA MISE EN PLACE DE LA LOI NOTRE** n'a fait qu'accentuer la tendance. Depuis 2017, nous avons été sollicités par une vingtaine de territoires pour les conseiller dans leur choix en matière de politique nautique et développement du nautisme et en 2019 par :

- Communauté de communes du Kreiz Breizh
 - Destination Baie de Saint Briec Paimpol les Caps
 - Destination Brest Terres Océanes
 - Auray Quiberon Terre Atlantique
 - Vallons de Vilaine Communauté
 - Communauté de communes du Pays d'Iroise
 - Vitré communauté
 - Audélor, Lorient Agglomération
 - Lamballe Communauté
 - Leff Communauté
 - Quimper Cornouaille Développement
 - Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz
 - Destination Rennes Portes de Bretagne
 - Destination Cap Fréhel Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel
- En 2019, nous débutons, aux côtés de la Région Bretagne, la sélection et l'accompagnement des **4 PROJETS NAUTIQUES INTÉGRÉS**.

> TÉMOIGNAGE



RONAN LE BACCON,
Directeur du Tourisme, du Patrimoine et des Voies Navigables. Région Bretagne



« Plus que jamais, la Région Bretagne reconnaît dans sa politique touristique la force des territoires : les dix Destinations Touristiques sont des territoires de projet où des stratégies de développement touristique sont en cours d'élaboration. Dans ces stratégies, on retrouve la dimension nautique, qu'elle soit maritime ou fluviale. Accompagner ces territoires dans leur politique nautique c'est faire en sorte que l'activité nautique concoure au développement du tourisme et qu'inversement, les stratégies des Destinations touristiques permettent à l'activité nautique de se développer dans les meilleures conditions, en interdépendance avec les autres activités touristiques (le transport, l'hébergement, la restauration...).

La spécificité de l'activité nautique nécessite également un travail à l'échelle de la structure nautique.

La Région et ses partenaires veillent à ce que les dimensions de management, de marketing ou d'aménagement du patrimoine immobilier soient traitées en priorité. »

> TÉMOIGNAGE



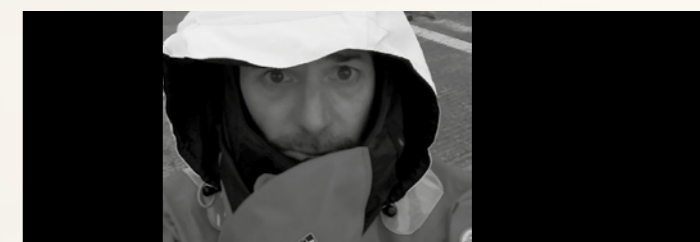
SABINA BADEA
Cheffe de projet nautisme, Région Bretagne



Les projets nautiques intégrés sont construits autour du regroupement de plusieurs partenaires sur un territoire et du partage d'une même projet de développement : quelles ambitions nourrissent-ils ?

Le défi d'un projet nautique est de montrer qu'il a bien sa place dans la vie d'un territoire, de ses habitants et visiteurs. Cela veut dire qu'en partant d'un projet concret d'investissement à l'échelle d'une structure nautique (rénovation du bâtiment, achat de nouveaux supports nautiques), nous questionnerons la pertinence de cet investissement au regard de ce qui est important pour le territoire du point de vue économique, touristique, environnemental, social. C'est donc le projet d'investissement qui intègre les priorités d'un territoire. Puis, avec les acteurs locaux proches (élus, écoles, commerçants et prestataires de loisirs, etc.) nous interrogeons la capacité à améliorer la visibilité de l'offre nautique et sa commercialisation. C'est donc le territoire et ses acteurs qui intègrent le projet de la structure nautique. L'offre nautique sur un territoire peut répondre à de multiples questions que les élu.e.s se posent : comment vais-je animer mon plan d'eau, mon port de plaisance ? comment rendre mon territoire attractif et dynamique ? comment créer de nouveaux emplois ? Cette aide de la Région Bretagne, au delà du coup de pouce financier, permet d'attirer l'attention sur cette activité économique non délocalisable, les emplois qu'elle en crée et d'en faire donc un outil de l'action publique..

> TÉMOIGNAGE



HELORI GUERIN
Responsable du Service nautisme, Brest Métropole

En quoi consiste votre projet de « balnéarisation du nautisme » et comment s'est-il construit autour du Projet Nautique Intégré (PNI) ?

Brest métropole, son service d'aménagement en pilotage, étudie depuis une décennie, les possibilités de mise en valeur du site du Moulin Blanc. Dans ce cadre, le service pilote a associé les acteurs présents sur la zone à des temps de réflexions et d'échanges. Il en est ressorti que la primauté devait être donnée aux usages de ce site et notamment de la plage, leurs potentiels de développements et l'ensemble des éléments y afférant (connexions, stationnements, saisonnalité...);

Le service du nautisme de Brest métropole et ses partenaires (BTO, NEB,...) ont identifié des « trous dans la raquette » de l'offre nautique sur le territoire (offre d'usages récréatifs, ludiques, de plage... quasi absents sur l'ensemble du territoire). Nous avons posé, à partir de ce constat, le cadre de l'action à développer :

- Un investissement qui soit légitime dans son usage (principe de modularité), soit en permettant le développement de pratiques spécifiques, ici balnéaires, soit en répondant à d'autres besoins, notamment sur l'accueil d'événements nautiques majeurs.
- Un aménagement offrant une accessibilité importante. L'ambition étant de proposer notamment à la population de jeunes gens restant sur la métropole en période estivale et ne trouvant pas de réponse à leur besoins d'activités aquatico-nautiques un aménagement dédié, afin de juguler les conflits d'usage dans la zone portuaire (squatt de pontons, pratiques à risque du plongeon...)
- Un aménagement qui soit visible et qui soit un marqueur du potentiel nautique et au-delà récréatif du territoire (politique marketing : Brest Life) ;
- Un projet qui réponde aux besoins d'un tourisme local pour l'ensemble de la population métropolitaine : prestations nautiques ; création d'une base de développement d'événementiels (en régie métropolitaine, communales, associative, privée... ;)

Dans ce cadre, la réponse au PNI semblait logique, tant du point de vue du public cible, que de la proposition d'une nouvelle offre à l'échelle du territoire et des synergies à mettre en œuvre avec Brest Bretagne Nautisme notamment, mais également la Région et le Conseil Départemental.

Par ailleurs, la logique projet est celle que le service (du nautisme) souhaite mettre en œuvre sur l'ensemble de ces sites. Un schéma directeur à l'échelle de la rade présentant les potentiels de développement par site est en cours de finalisation. Le prochain plan de mandat sera l'occasion d'une présentation politique. Le sujet « balnéarisation des usages de la plage du moulin blanc », est un galop d'essai qui donne à voir...

18 Collaborer avec les fédérations et renforcer notre position dans la confédération du nautisme

Les fédérations sont à l'origine de Nautisme en Bretagne, nous collaborons avec elles sur des sujets de développement, sur le partage de résultats d'enquêtes et d'informations. Nautisme en Bretagne est régulièrement appelé à intervenir sur des conférences et ateliers.

ZOOM SUR LA CONFÉDÉRATION DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE (CNP)

Composée de l'union des associations et fédérations du nautisme et de la plaisance, la CNP a pour objectif de défendre les intérêts de la filière nautique. Pour ce faire, nous avons ressenti un besoin de travailler à une échelle interministérielle et ainsi obtenir la création d'une commission permanente **NAUTISME ET PLAISANCE**. L'objectif de cette commission est de redéfinir un cadre législatif et réglementaire permettant un développement harmonieux de la filière nautique en France.

19 Développer le nautisme en Bretagne pour une ambition Européenne au service de la région Bretagne

LE PROJET EUROPÉEN CAPITEN, cofinancé par le programme de développement régional INTERREG Espace Atlantique, rassemble 15 partenaires maritimes depuis l'Écosse jusqu'au sud de l'Espagne. La Région Bretagne assure le pilotage de ce projet lancé à Rennes, en Novembre 2017, pour 3 ans. Son objectif est de favoriser le développement économique et la création d'emplois au sein de la filière nautique de l'Arc Atlantique.

CAPITEN

3 PÔLES D'EXCELLENCE

- Le tourisme et les sports nautiques
- L'industrie (conception, construction et déconstruction de navires durables)
- La plaisance, via l'accueil dans les ports et les services aux usagers, qu'ils soient riverains ou touristes

Les partenaires du programme ont reconnu l'expertise de Nautisme en Bretagne en matière d'innovation-produit et nous avons été nommé pilote du groupe de travail correspondant.

En 2019, nous avons accompagné, dans ce cadre, 4 centres nautiques à la mise en place de l'offre «Pirate de Bretagne», le club de plage nautique imaginé par Nautisme en Bretagne. Grâce au budget dégagé par Capiten, ils ont été équipés d'un espace d'accueil sur la plage.

> TÉMOIGNAGE



ANNE GALLO
Vice-Présidente de la Région Bretagne, chargée du tourisme, du patrimoine et des voies navigables.



Cette année se clôture le programme Européen **CAPITEN (Cluster atlantique pour l'innovation technique dans l'espace Atlantique)** La région Bretagne coordonne ce projet depuis 2017. Quels ont été les enjeux pour la région Bretagne ? Quelles opportunités concrètes cela a-t-il permis sur notre territoire ?

La forte imprégnation du nautisme en Bretagne a naturellement amenée la Région à se positionner comme coordinatrice de ce projet depuis près de 3 ans. Elle le pilotera encore 1 an car la crise sanitaire mondiale a engendré le report d'actions et entraîné une extension du projet en 2021.

Pour rappel le projet CAPITEN, co-financé par le programme Interreg Espace Atlantique, rassemble à ce jour 15 partenaires provenant de 5 pays européens de la façade Atlantique et oriente ses actions autour de 3 sujets en faveur du développement de la filière nautique : le développement d'activités nautiques, les innovations industrielles, et l'amélioration des offres de services dans les ports de plaisance.

A ce jour le défi du projet, à savoir la mise en place d'un cluster nautique, est partiellement relevé. Malgré des contextes réglementaires différents d'un pays à l'autre et une durée relativement courte de partenariat, des actions de développement sont aujourd'hui enclenchées chez la plupart de nos partenaires et les bases du cluster posées. Voici deux exemples pour notre région : l'année 2019 a été celle du lancement de Nautic Lib en Bretagne, premier support proposant des activités nautiques (paddle, bodyboards) en libre-service ayant connu un véritable succès durant sa phase test. Puis, un inventaire extrêmement fin des services touristiques et infrastructures nautiques a été réalisé sur l'itinéraire de navigation de St Malo à Belle-Île dans le cadre d'une mission de développement de la navigation en Bretagne.

Le travail ne fait que commencer, et nous devons aujourd'hui surfer sur cet enthousiasme pour développer davantage des actions en Bretagne, en poursuivant les échanges qui permettent de mesurer la qualité des offres et des services des territoires de la façade Atlantique.

20 Communiquer sur les actions de NEB, en interne et en externe. Encourager l'adhésion

Nautisme en Bretagne est financé par ses adhérents directs, les fédérations et la Région Bretagne. **POUR GARANTIR LES INTÉRÊTS DES STRUCTURES NAUTIQUES, AU PLUS PROCHE DE LEURS ATTENTES, NOUS DEVONS ACQUÉRIR TOUJOURS PLUS D'ADHÉRENTS DIRECTS.** Nous redoublons d'efforts pour mieux communiquer sur nos actions en interne auprès de nos adhérents et en externe auprès de nouveaux adhérents potentiels. Vous trouverez en page suivante notre plan d'actions et le bulletin d'adhésion (sur demande à contact@nautisembretagne.fr) pour nous rejoindre.

34 PERSPECTIVES ET AMBITIONS 2020

UNE AMBITION RENFORCÉE

NEB est perçu comme un laboratoire où naissent et/ou mûrissent les idées. Les échanges, le partage et l'entraide font la force de notre réseau.

C'est cette force que nous vous proposons en 2018-2023 d'accentuer, en particulier à travers l'innovation.

AU PLUS PROCHE DES BESOINS DES PROFESSIONNELS

Ces actions que nous allons mener pour 2018-2023 ont été co-construites par les professionnels du secteur ainsi que des membres du conseil d'administration.

En 2020, Covid-19 oblige, l'année sera particulière pour le monde du nautisme, nous nous tenons prêts à adapter notre plan d'actions pour aider au mieux les professionnels du nautisme à traverser cette crise.

GROUPES DE TRAVAIL & COMMISSIONS 2020

- Commission Classe de Mer & Centres nautiques avec hébergement
- Commission Emploi-Formation
- Commission Nautisme scolaire, pour une démarche qualité totale
- Commission Nautic Lab

Sur demande des professionnels d'autres commissions ou groupes de travail peuvent être constitués

NOTRE PLAN D'ACTION 2018-2023

1• INNOVER

RENFORCER L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

- 1 Observer les tendances / les nouveaux usages / les besoins et les attentes de nos clients
- 2 Créer une dynamique de prospective, être en veille sur les dispositifs favorisant l'innovation
- 3 Développer les ateliers de l'innovation : créer et implanter de nouveaux produits
- 4 Favoriser l'utilisation des outils numériques dans le contact avec les pratiquants
- 5 Impulser et être acteur de nouveaux projets de développement
- 6 Créer un événementiel fédérateur
- 7 Assurer le déploiement de la dynamique Espace Mer

2• CONSOLIDER

MAINTENIR ET ENCOURAGER LA FILIÈRE NAUTIQUE COMME VITRINE DE L'EXCELLENCE

- 8 Renforcer les analyses des modèles économiques
- 9 Optimiser la gouvernance des structures
- 10 Favoriser la formation des cadres et des saisonniers
- 11 Consolider la qualification et la segmentation de l'offre
- 12 Renforcer l'envie de pratiquer les produits « fonds de commerce »

3• OBSERVER, ANALYSER ET INFLUENCER

MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

- 13 Mettre à jour l'observatoire du secteur, renforcer l'analyse des données
- 14 Renforcer la veille juridique, se placer en avant de la décision et influencer les réformes
- 15 Défendre nos métiers et les rendre plus attractifs et durables
- 16 Renforcer la promotion à l'échelle de la Bretagne en partenariat avec les relais dédiés à l'attractivité touristique du territoire
- 17 Accompagner les territoires dans leur politique nautique
- 18 Collaborer avec les fédérations et renforcer notre position dans la confédération du nautisme
- 19 Développer le nautisme en Bretagne pour une ambition Européenne au service de la région Bretagne
- 20 Communiquer sur les actions de NEB, en interne et en externe. Encourager l'adhésion

23 ADHÉSION

Adhérer, c'est participer à une dynamique collective et bénéficière

DE PLUS DE VISIBILITÉ

Vous êtes présents sur notre site web (+ de 100 000 visites par an), sur les événements (Salon nautique et autres grands rendez-vous du nautisme) et au sein d'une dizaine d'Espace Mer® (un outil performant au service de votre visibilité dans les offices de tourisme). En 2020, nous poursuivons le travail avec les EPCI et les Destinations touristiques pour une plus forte prise en considération et visibilité de vos activités.

D'UNE REPRÉSENTATION DE VOTRE BRANCHE PROFESSIONNELLE

Nous vous représentons aussi dans différentes instances : • Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), • Conseil Culturel de Bretagne, • Conseil du Mouvement Sportif (COSMOS) comme représentant des employeurs de notre branche professionnelle, • Conseil Maritime de Façade (CMF) dans la commission permanente et dans le collège des activités professionnelles et des entreprises, • Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) en tant que membre fondateur. Nous vous faisons bénéficier d'une adhésion collective au médiateur du tourisme et des voyages (obligatoire dans vos Conditions Générales de vente)

DE FORMATIONS

Nautisme en Bretagne Formation est le 1er centre de formation professionnelle en France, dans le secteur du Nautisme. Il vient d'être validé comme CFA (Centre de Formation en Apprentissage). Ses conventions de co-financement de ses formations ATAN et BP JEPS ont été renouvelées jusqu'en 2023 dans le cadre du dispositif

Qualif Emploi du Conseil Régional. Plusieurs formations continues et formation-actions sont dispensées au bénéfice des professionnels du nautisme, tout au long de l'année. Nautisme en Bretagne facilite également l'accès à des formations universitaires adaptées à votre métier.

DE CONSEILS PERSONNALISÉS

En matière de réglementation (code du sport, affaires maritimes), de gestion (analyse commentée de vos modèles économiques, ressources humaines, achat de matériel), d'ingénierie touristique (création de nouvelles prestations touristiques), de communication (plaquettes, web, photos et vidéos), d'environnement (Natura 2000 en mer) et de modernisation de votre structure.

D'ACTIONNARIÉS PRIVILÉGIÉS

En choisissant l'option « contributeur volontaire » nous vous garantissons un emploi intégral et transparent de l'argent collecté pour des actions collectives définies avec vous. Par exemple : en 2019, cet argent est venu renforcer les actions menées par la Commission Classe de Mer : création d'un site Internet dédié et organisation d'une tournée de commercialisation (présentation des classes de mer bretonnes auprès des enseignants d'Alsace, de Sarthe et de Mayenne).

D'UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Nous animons plusieurs réseaux bretons (Voiliers de Bretagne, Classe de mer Bretagne, Balade et Rando Nautique®, Espace Mer, Pirate de Bretagne, Just Glisse) et plusieurs groupes de travail dédiés à la promotion et au développement.

C'est aussi soutenir

LA MUTUALISATION

Nous sommes une fédération d'acteurs régionaux, départementaux et locaux dans le domaine du nautisme. Ceci nous positionne comme interlocuteur privilégié dans la dimension touristique du nautisme.

L'adaptation constante de l'offre à la demande débouche sur la création de nouveaux produits prêts à être mis en place et déployés dans vos structures nautiques. Toujours dans l'optique d'améliorer votre performance économique et votre projet de développement.

L'ÉVOLUTION DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Chaque année nous réalisons des enquêtes et études de marchés pour connaître l'attente de nos clientèles.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

À travers les plans de soutien que nous négocions auprès du Conseil Régional de Bretagne, des collectivités locales et de l'Europe.

FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR DEMANDE

contact@nautisembretagne.fr



Avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne :



1 rue de Kerbriant 29200 Brest
contact@nautisembretagne.fr



www.nautisembretagne.bzh